



Rendez-vous de l'agriculture 2020

## DEVENIR VIGNERON, DE L'IDÉE À LA RÉALISATION

« L'aventure de la viticulture est exaltante ! Mais il est indispensable d'avoir des connaissances techniques sur la vigne et sur les chais, explique Jean-Christophe Mandard, vigneron. Il faut également être conscient des aspects administratifs et réglementaires, s'assurer d'avoir des partenaires techniques à proximité et également prendre en compte l'organisation de la main d'œuvre. Le métier de vigneron est un travail passionnant, mais nécessitant un chef d'entreprise présent sur place pour gérer l'ensemble du pilotage. »

En effet, implanter de la vigne, c'est se lancer dans une culture pérenne. Il y a donc énormément d'éléments à construire et de nombreuses questions à se poser pour un vignoble adapté à mon objectif. « Je conseille toujours à un viticulteur souhaitant s'installer de pratiquer l'exercice de la feuille blanche. Sur celle-ci, il faut répondre à toutes ces questions : pourquoi je souhaite faire un vignoble ? Quel produit je veux faire ? Du jus de raisin, du raisin, du mou, du vin ? Pour quel marché ? L'export, la vente directe, le négoce ? Est-ce que je veux faire du « prêt-à-porter » ou de la « haute couture » ? Ce sont les réponses à ces questions qui dimensionneront le projet ainsi que les investissements à prévoir. Petit conseil, toujours garder à l'esprit que la commercialisation est la clé de voute d'un projet » explique Michel Badier, Conseiller Viticulture à la Chambre d'agriculture.

En effet, planter de la vigne, c'est créer une nouvelle parcelle qui entrera en production trois ou quatre années après. L'investissement est de plus conséquent puisqu'il faut compter environ 28 500€ par hectare. Selon le cépage choisi, le prix d'achat peut varier, d'autant plus si l'on se laisse tenter par un cépage résistant, espèce apparue depuis quelques années nécessitant moins d'intervention pour la protection sanitaire. « L'aspect main d'œuvre est aussi à prendre en compte, précise Michel Badier, on peut dire que cela représente plus de 27% du coût de production ! »

Un projet se réfléchit également en fonction des informations économiques. En région Centre-Val de Loire, un Référentiel Economique du Vigneron est édité, la mise à jour a été effectuée à 2020 ! N'hésitez donc pas à prendre connaissance de ce document qui vous fournira de nombreuses références économiques pour chiffrer votre projet. « Vous souhaitez implanter un vignoble ? Attention aux délais, car il est obligatoire de faire des demandes d'autorisation de plantation au préalable. Celles-ci sont ouvertes deux mois par an. Ainsi, si vous souhaitez planter en 2022, il faut effectuer vos demandes avant le mois de mai 2021 ».

Enfin, l'évolution climatique est également à prendre en compte pour l'implantation d'un vignoble hors zone traditionnelle d'implantation de vignoble. Pour cela, il faut prendre connaissance des indicateurs climatiques et agro climatiques, des études climats menées par différents opérateurs, mais aussi des aléas climatiques possibles sur mon territoire. Ces éléments permettront ainsi de savoir si les cépages choisis sont adaptés à mon environnement et ma situation pédo-climatique.

Dominique Vallee est céréalier en Essonne sur un assolement autour du blé, du colza et de la betterave. Dans une envie de diversification, il a fait le choix d'implanter un vignoble sur son exploitation. « Actuellement, nous ne récoltons pas encore le raisin, mais je sais qu'il faudra une bonne organisation pour enchaîner moissons et vendanges. Afin d'implanter le vignoble, il a fallu engager une réflexion sur le choix de la parcelle, échanger avec un pépiniériste sur le choix des cépages, travailler avec l'acheteur pour les débouchés commerciaux... Aujourd'hui, il y a près de trois hectares de vigne sur la ferme, avec de nouvelles plantations prévues au printemps 2021. Cependant, je n'effectue pas la vinification sur l'exploitation, j'ai préféré laisser des professionnels prendre en charge cette opération. Je crois en ma production, l'objectif est de faire une belle diversification avec à terme une dizaine d'hectares en vigne ! »

Il n'existe pas une, mais des viticultures ! La rentabilité d'un projet sera différente d'une exploitation à une autre. Mais les clés de réussite d'un vignoble sont entre vos mains.

